



COMMUNIQUE

N° 2022-07/DGS/CC/RM

Objet : Inondation rappel du numéro d'appel d'urgence.

Les fortes précipitations et inondations survenues depuis le mois de janvier à ce jour ont entraîné de nombreuses dégradations de biens sur le territoire communal.

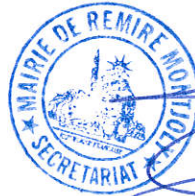
Le Maire de la Ville de Rémire-Montjoly, Monsieur Claude PLENET rappelle à la population qu'un numéro d'urgence est mis en place en cas d'inondations menaçant les biens et les personnes sur le territoire communal.

NUMERO APPEL D'URGENCE : 0694 91 44 84

Source d'information : les bulletins de vigilances de la DGTM-PREFECTURE

Fait à Rémire-Montjoly, le 10 mars 2022

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,



Serge FELIX
Serge FELIX

Diffusion : tous médias